



Proposition de LETTRE DE MISSIONS pour l'olympiade 2013-2016

Commission Nationale de DESCENTE DE CANYON

Généralités :

Le travail essentiel de la commission pour l'olympiade sera consacré au développement de l'activité de descente de canyon. La commission doit veiller aux évolutions des pratiques, aux opportunités de développement pour la fédération et les clubs.

La présente lettre rédigée par la C.N.C. à l'intention du comité directeur :

- présente la « lettre de missions » soumise à la validation du comité directeur fédéral et permettant d'assurer la tâche incombant à la Commission Nationale de Descente de Canyon pour développer la politique fédérale selon les axes adoptés pour l'olympiade 2013-2016.
- propose une nouvelle composition de commission, conforme à la directive en vigueur, soit 6 membres pour la Commission Nationale de Descente de Canyon ; sont également proposés, en annexe, les missions qui requièrent des compétences non représentées parmi les DTRs élus dans les régions.
- Indique la liste des missions et les pilotes de projet à date de mars 2013,

Le présent document a été réalisé par les DTRs élus des régions fin 2012, les chargés de mission de la précédente olympiade ainsi que d'autres personnes « ressource », instructeurs et moniteurs fédéraux actifs auprès de la CNC.

DTRs élus entre octobre et décembre 2012, et personnes ressources reconnues par les présidents de région pour renforcer la couverture de la région, au coté des DTRs élus :

Alsace : Florian BRECKLE
Aquitaine : Didier RAPPIN
Auvergne : François TOURNOUX
Centre : Laurent COLIN
Languedoc-Roussillon : Ludivine VAILLAT
Midi-Pyrénées : Francis LORENZON
Outremer : Philippe LAROSE (« personne ressource »)
PACA : Alain GAULME,
Stéphane POMPIER (« personne ressource » du comité régional)
Rhône-Alpes : Stéfan WAGNER,
Jean-Louis OLIVA,
Bertrand FARAUT (« personne ressource » du comité régional).

Compte tenu de ces élections, plusieurs postes restent vacants : Ile de France / Picardie / Nord Pas de Calais ; Bourgogne / Franche Comté ; Lorraine / Champagne-Ardennes ; Bretagne / Normandie ; Poitou-Charente ; Limousin ; Pays de Loire.

Les régions non pourvues seront suivies par les membres élus selon un tableau de répartition validé par les DTRs élus.

Chargés de mission de la précédente olympiade :
Gilbert DJURAKDJIAN, Olivier GOLA

Instructeurs et moniteurs actifs associés aux missions :

- Christophe BOURREL,
- Bertrand HAUSER,
- Thierry VALETTE,
- Pascal BADIN,
- Richard ZANELLI,
- Jean-Luc KOWALCZYK,
- Pierre PIAZZA,
- Jean-Baptiste ROSSO,
- François DEMIGUEL,
- Mathilde HAUSER,
- Arnaud ASTIER,
- David THEVENET ;



**Contribution de la CNC aux axes de développement fédéraux,
proposée à l'approbation du comité directeur :
Lettre de missions**

Le projet d'olympiade proposé par la nouvelle équipe dirigeante de la FFCAM propose une organisation en 5 axes forts. Les missions proposées ont été regroupées dans ce cadre afin de pouvoir contribuer aux indicateurs de la fédération.

Axe 1 : Les jeunes.

Mission 1 : Les écoles d'aventure pour les jeunes

Recensement des écoles proposant une activité de descente de canyon, suivie ou ponctuelle. Echange avec les cadres des clubs afin de connaître les modalités de pratique. Recherche de solution si besoin, accompagnement de ces écoles. Le travail doit déboucher sur un document à usage des écoles ne proposant pas l'activité et qui souhaitent le faire, dans un rôle d'aide à l'élargissement de l'offre pour les jeunes.

Mission 2 : Rassemblements et accueil des jeunes

Mettre en place une action spécifique pour les jeunes lors des rassemblements. Ceci implique une mobilisation de cadres, une information auprès des écoles et le travail en coordination avec les comités départementaux, afin d'assurer les conditions d'encadrement adaptées et une accessibilité (logistique et financière) au plus grand nombre de jeunes.

Mission 3 : Partenariats extérieurs « jeunes ».

Interagir si l'opportunité se présente avec des intervenants « Education Nationale » afin de faire découvrir la discipline et le milieu de pratique au niveau collège. Une action pilote pourra être montée dans une région où l'opportunité se présentera afin de proposer ensuite un support pour d'autres actions de même type.

Axe 2 : L'ouverture.

Mission 4 : Développement d'une filière d'instructeur - « Haut niveau femmes ».

La présence féminine dans l'encadrement de la descente de canyon est très limitée à ce jour, alors que la proportion de pratiquantes (en nombre et en journées réalisées) est de plus d'un tiers.

Afin d'étoffer le potentiel des cadres actifs et de susciter plus de vocation de cadre auprès du public féminin, le montage d'un groupe spécifique sera étudiée (commission + DTN). Ce groupe féminin participera à un cycle sur plusieurs années avec pour objectif d'accéder au niveau instructeur en fin d'olympiade. Ce groupe aura en outre pour tâche de dégager les conditions favorisant l'intérêt des femmes dans la formation de cadre en descente de canyon.

Ce groupe féminin pourra également participer à la réalisation d'un projet commun de type expédition afin de tisser des liens pérennes entre les participantes.



Mission 5 : Proposer et motiver les actions pour « public éloigné ».

Être à l'écoute, accompagner voir suggérer des actions pour des « publics éloignés », avec comme premières idées :

- handicap légers : malentendants, muets, handicap moteur léger
- jeunes en parcours difficile (mission de spécialité)

A partir de l'expérience de clubs qui proposent déjà cela, établir une référence (écrite) permettant à d'autres clubs de s'inspirer et de se lancer dans ce genre de proposition.

Mission 6 : organisation et gestion de l'événementiel.

Dans le domaine des événements majeurs, trois axes de travail sont proposés :

- Organisation du rassemblement interfédéral (RIF), coordination des autres rassemblements : nationaux, régionaux, internationaux.
- Prospective dans le domaine des nouveaux événements qui apparaissent ou à innover, à destination de publics variés (découvertes, pratiquants réguliers...) : contribution à la Fête de la Montagne ; réflexion sur un « grand parcours canyon » pour 2014 si possible, plus probablement en 2015.
- Analyse de l'opportunité d'apparaître comme partenaire d'autres événements extérieurs à la FFCAM.

Mission 7 : réalisation d'une étude technique sur la pratique du canyonisme hivernal.

La pratique de la descente de canyon durant la saison d'hiver est une activité qui se répand. Une brève enquête à l'automne 2012 confirme que la pratique dans le cadre de « sortie club » est sur le point d'exister. Un cycle expérimental de club et des pratiques en groupes individuels ont été recensées qui se sont engagés à fournir les éléments techniques spécifiques à cette pratique.

Les résultats sur 1 ou 2 saisons seront exploités dans un travail commun avec la DTN afin de fournir aux clubs les éléments de réponse à leurs questions pour la mise en place de sorties collectives « canyon en conditions hivernales ».

Axe 3 : La formation.

Mission 8 : Développement des activités montagne pour adultes

Maintenir à jour le passeport formation révisé en 2012.

Monter une école régionale de formation pour chaque grande région active. En relation avec les comités régionaux, définir les besoins, identifier les candidats et obtenir sous 3 ans un groupe d'instructeurs répondant localement à la demande.

Proposition régionale d'UF et d'UV afin d'assurer l'accès à l'autonomie pour tous les adeptes.

Développer un outil de suivi des pratiquants formés (hors brevet) à l'usage des formateurs comme des formés.

Ajouter le degré de validation : UV validé ou non.

Exploitation quantitative des statistiques des adhérents. Les gens doivent mettre les croix (autant qu'ils le désirent). Diffusion aux DTRs des tableaux les concernant.

Mise en place d'une diffusion ciblée vers les clubs (via les services du siège).



Mission 9 : Formation des cadres, coordination de la programmation et adaptation des formations.

Actions principales :

- Recenser les besoins de formation dans les clubs et prévoir les formations nécessaires,
- Recueillir les intentions d'actions de formation et les coordonner,
- Diffuser et veillez au respect des règlements et cahiers des charges dans les formations,
- Identifier les évolutions nécessaires de textes,
- Revitaliser l'usage du passeport formation.

Dans cette mission, deux points particuliers feront évoluer l'enseignement :

- Revenir à un enseignement des techniques et de leur utilisation. Connaître les techniques est nécessaire. Mais les utiliser à bon escient doit être un point fondamental de la formation, des pratiquants comme des cadres. Le leitmotiv « Effectuer le bon geste au bon moment » doit s'intégrer dans toutes les formations. Exemple : recours à l'auto-assurance quand les conditions ne le contre-indiquent pas.
- Suivre les éléments d'accidentologie de la discipline afin de réagir sur les enseignements si cela est nécessaire. Exemple des traumatismes aux membres inférieurs des années 2010-2011.

Mission 10 : Développement d'une filière d'instructeur - « Haut niveau hommes ».

Dans l'optique d'assurer le haut niveau de formation de la CNC, le renouvellement des cadres instructeurs est une nécessité pour la pérennité des actions de formation.

Pour cela, afin d'étoffer les cadres actifs et de mieux répondre tant aux demandes de formation qu'aux besoins des écoles d'aventure, un groupe haut niveau pourra être constitué en début d'olympiade afin, a minima, de renouveler une part significative des instructeurs d'active durant l'olympiade. Ce groupe aura aussi pour objectif d'apporter une contribution à l'image de la fédération pour la discipline, en réalisant un parcours d'envergure.

Mission 11 : La prévention, la sécurité et l'accidentologie.

Le canyonisme alliant les risques aquatiques à la verticalité, dans un milieu souvent engagé et difficile d'accès, l'aspect prévention et sécurité est particulièrement intégrée à l'activité. Le responsable de la commission assurera les parts prévention-sécurité et sera appuyé d'un conseiller médical pour l'analyse de l'accidentologie, la traumatologie et les questions liées aux pathologies. L'objectif de cette mission se partagera donc entre :

- alerter la commission sur l'apparition de nouveaux facteurs de risques,
- prioriser les axes spécifiques de prévention,
- proposer des moyens d'action pour atteindre les objectifs,
- travailler en collaboration avec le groupe fédéral « Prévention et sécurité ».

Mission 12 : Productions et publications

La CNC dispose de certaines productions écrites thématiques et pédagogiques. Certains ouvrages manquent encore pour compléter les sujets traités. Ces productions ont pour vocations d'aider de façon concrètes les cadres formateurs et les pilotes de projets.



Axe 4 : Le développement associatif.

Mission 13 : Communication

Établir une communication efficace et générale au sein de la commission, avec la responsabilisation des différents porteurs de mission, chargés d'en assurer l'animation.

Établir et renforcer la communication auprès des clubs actifs et des pratiquants affiliés :

- Assurer une information efficace et complète auprès des pratiquants,
- S'assurer de la remontée des informations et questionnements depuis les clubs,
- Contribuer auprès des comités à l'évaluation des indicateurs des plans de développement.

Redynamiser, compléter la communication vers l'extérieur avec comme premiers axes :

- Sur le site internet fédéral, en assurant un plus fort volume de communication
- La réalisation d'une plaquette « Descente de canyon »
- L'utilisation des autres médias existants (site communautaire, presse) afin de faire mieux connaître nos actions (événements, formations...); CCI
- Étudier les moyens de mieux afficher l'implication de la FFCAM pour l'activité canyon auprès des pratiquants (T-shirt, écussons...)

Mission 14 :L'accès aux sites et suivi des équipements.

De plus en plus de menaces se font sentir sur la liberté de pratique. La CNC poursuivra et développera, selon ses possibilités, le travail déjà en place au sein du réseau d'alerte interfédéral sur le territoire français et d'outremer. La CNC sera attentive aux structures départementales (CCI Départementale, Comité Départemental de pilotage, etc...) qui se créent localement pour répondre à la nécessaire convergence des acteurs du terrain. Dans la mesure de ses moyens, avec l'appui des structures nationales, régionales et départementales, elle veillera à ce que la FFCAM soit représentée.

Compte tenu des pratiques, des équipements sont à réviser. Une part de la mission consiste à accompagner l'organisation de rééquipements dans les départements. Ceux-ci se feront en respect de la charte de l'équipeur. Un rééquipement doit s'intégrer dans une logique départementale (aménagement du territoire en lien avec les CDESI et Conseils Généraux) ou lors d'un RIF.

Axe 5 : Les partenaires.

Mission 15 : Partenariat, interfédéralisme et prospective de l'action de la CNC.

Contribuer à la définition des travaux de la CCI et participer à ces travaux.

Suivre les réunions périodiques et contribuer aux comptes rendus.

Réactualisation et animation du réseau d'alerte.

Suivi et contribution à la vie du site Internet CCI.



Proposition de constitution de la Commission Nationale de Descente de Canyon

Fonction	Nom
Président	Didier RAPPIN
Vice-président	Jean-Louis OLIVA
Coordinateur Formation	Stéfan WAGNER
Communication et événementiel	Ludivine VAILLAT
Développement des activités	Laurent COLIN
Prévention et sécurité	Stéphane POMPIER
Chargé de mission L1	
Chargé de mission L2	S. POMPIER
Chargé de mission L3	O. GOLA
Chargé de mission L4	G. DJURAKDJIAN

Rapporteurs des missions de la Commission Nationale de Descente de Canyon

	Mission	Coordinateur	Adjoint
	Intitulé	Nom	Nom
1	Soutien aux écoles d'aventure	A. GAULME	D. RAPPIN
2	Rassemblements : accueil des jeunes	D. RAPPIN	S. WAGNER
3	Partenariat extérieur jeunes	D. RAPPIN	B. FARAUT
4	Haut niveau féminin	L. VAILLAT	C. BOURREL
5	Actions « public éloigné »	G. DJURAKDJIAN	F. TOURNOUX
6	Gestion de l'événementiel	L. VAILLAT	F. LORENZON
7	Canyonisme en conditions hivernales	F. DEMIGUEL	A. ASTIER
8	Développement activité adulte	L. COLIN	F. BRECKLE
9	Formation de cadres et programme	S. WAGNER	B. FARAUT
10	Filière instructeur	J.L. OLIVA	D. RAPPIN
11	Prévention, Sécurité, accidentologie	S. POMPIER	C. BOURREL
12	Productions d'écrits	O. GOLA	D. RAPPIN
13	Communication	L. VAILLAT	F. LORENZON
14	Accès aux sites et équipement	S. WAGNER	D. RAPPIN
15	CCI et relations externes	D. RAPPIN	F. LORENZON



Annexe 1 : Définition des lettres de missions spécifiques.

Afin d'assurer durant l'olympiade l'intégralité des missions qui lui sont confiées, la CNC peut d'emblée compter sur :

- les membres de la commission elle-même
- les autres DTRs élus de l'activité
- les instructeurs non DTR
- les conseillers techniques de la Direction technique nationale (DTN)

Toutefois, certaines missions nécessitent de disposer de compétences professionnelles non spécialement sportives et que ne possèdent pas les personnes ressources ci dessous énumérées. Certaines compétences professionnelles heureusement sont représentées : formation à la sécurité et la prévention des risques, communication et organisation événementiel, soutien juridique,

Afin de pallier aux manques actuels, quatre « lettres de mission » spécifiques sont suggérées par la CNC afin de l'aider.

Ces missions seront transitoires et fonction du besoin de la CNC.

Si le domaine de compétence des personnes missionnées en offre l'opportunité, le champ d'action de celles-ci pourra venir compléter (mais jamais suppléer) les autres missions de la CNC.

Définition des lettres de mission.

Intitulé de la mission n° L1: « conseiller médical »

- Pré requis professionnel : médecin généraliste ou spécialisé dans le sport
- Pré requis bénévole :
 - Breveté en canyoning, initiateur, moniteur ou instructeur
 - Membre d'un Club affilié FFCAM
- Description de la mission :
 - Validation des rédactions issues de la commission, en relation avec le comité médical.
 - Avis documenté sur des questions émanant de la CNC.
 - Information sur les propositions émanant du Comité Médical et proposition d'action pour la CNC.
 - Participer à des enquêtes et travaux nécessaires dans le domaine de l'accidentologie et des pathologies récurrentes, en renfort de la mission 6.



Intitulé de la mission n° L2: « conseiller prévention, sécurité et accidentologie »

- Pré requis professionnel : professionnel du domaine de la sécurité
- Pré requis bénévole :
 - Breveté en canyoning, moniteur ou instructeur
 - Membre d'un Club affilié FFCAM
- Description de la mission :
 - Validation des rédactions issues de la commission, en relation avec le comité prévention-sécurité.
 - Avis documenté sur des questions émanant de la CNC.
 - Information sur les propositions émanant du Comité Prévention Sécurité et proposition d'action pour la CNC.
 - Participer à l'exploitation des données d'accidentologie et proposition d'actions en conséquence.

Intitulé de la mission n° L3 : « conseiller aux évolution des techniques et de l'enseignement »

- Pré requis professionnel : formateur en descente de canyon, diplômé d'état (DE, BE ou guide).
- Pré requis bénévole :
 - membre d'un Club affilié FFCAM
 - instructeur de descente de canyon
- Description de la mission :
 - Avis détaillé sur les questions de technique et d'équipement émanant de la CNC ou de la CCI.
 - Avis détaillé sur les questions de pédagogie émanant de la CNC ou de la CCI.
 - Avis sur des propositions émanant de la Direction Technique Nationale au sujet de l'équipement ou de la pédagogie et sur lesquelles la CNC est sollicitée.
 - Participer à des travaux de rédaction d'écrits à usage de formation ou d'information.
 - Participer à l'équipe pédagogique des stages d'instructeur.
 - Appuyer les actions de développement auprès des publics adultes et jeunes.

Intitulé de la mission n° L4 : « conseiller d'enseignement spécialisé »

- Pré requis professionnel : conseiller d'éducation spécialisé (ou professionnel du domaine)
- Pré requis bénévole :
 - membre d'un Club affilié FFCAM
 - instructeur de descente de canyon (à défaut, moniteur minimum)
- Description de la mission :
 - Avis détaillé sur les projets d'action pour « public éloigné » en distinguant les cas de « public scolarisé », « public avec handicap léger » et « public en parcours difficile ».
 - Avis sur des propositions émanant du Comité Directeur au sujet d'actions pour « public en parcours difficile ».
 - Participer à des travaux de rédaction d'écrits pour aider à l'organisation des actions précitées.

Proposition pour les chargés de mission :

- conseiller médical : la mission sera proposée à un médecin au minimum moniteur de descente de canyon membre d'un club alpin français.
Personne identifiée : recherche en cours.
- conseiller prévention-sécurité-accidentologie : la mission sera proposée à un professionnel du domaine et au minimum moniteur de descente de canyon membre d'un club alpin français.
Personne identifiée : Stéphane Pompier, moniteur FFCAM de descente de canyon ; Ingénieur sécurité ; Moniteur SST, société PROMETHEE CONSEIL (centre de conseil spécialisé en formation, conseil et assistance technique dans les domaines d'Hygiène et Sécurité, Qualité, Environnement dans les travaux d'accès difficile).
- spécialiste des techniques, des équipements, et de l'enseignement du canyoning, moniteur BE ou DE ou guide, membre d'un club affilié à la FFCAM
Personne identifiée : Olivier GOLA, moniteur BE Spéléo AQA canyon, DE Canyon, instructeur canyon FFCAM, rédacteur des « Cahiers thématiques de la CNC », membre du CAF de l'Isère.
- conseiller d'éducation spécialisée (professionnel du domaine), cadre en descente de canyon et membre d'un club affilié à la FFCAM. Mission d'appui pour la partie du travail sur les actions pour « public éloigné » (mission 9) proposées aux jeunes en difficulté.
Personne identifiée : Gilbert DJURAKDJIAN, éducateur spécialisé, instructeur canyon FFCAM, membre du CAF de l'Isère.





Annexe 2 : Equipe représentant la FFCAM à la CCI.

Afin d'assurer durant l'olympiade la représentation de la FFCAM au sein de la Commission canyon Interfédérale (CCI), les acteurs suivants sont investis.

Membres de droit					
Président	Georges	ELZIERE	représentant	Nicolas	RAYNAUD
Directeur techn. national	Luc	JOURJON	représentant	Pierre	FAIVRE
Conseiller techn. national	Olivier	GOLA	représentant	Didier	RAPPIN
Membres désignés					
Formation / Rassemblement	Stéfan	WAGNER	suppléant	Gilbert	DJURAKDJIAN
Sécurité / Actions	Didier	RAPPIN	suppléant	Christophe	BOURREL
Internet / Communication	Francis	LORENZON	suppléant	Bertrand	FARAUT

